

Lettre du réseau des CCAS



Lettre trimestrielle
FEVRIER 2018

Edito

La place des aidants devient une question centrale dans notre société qui vit une évolution démographique sans précédent.

L'aidant est bien souvent la clef de voûte de l'accompagnement à domicile de la personne en perte d'autonomie et aucun service ne saurait remplacer cette aide précieuse qui s'exerce au quotidien dans l'intimité des vies.

Aussi, afin de conforter le maintien à domicile, avons-nous en tant que collectivité publique, un rôle important à jouer en soutenant les aidants.

La halte-répît détente qui ouvrira ses portes en avril prochain, permettra de leur offrir, le temps d'une après-midi, une plage de liberté.

*Béatrix de Veyrinas
Elue communautaire en charge du soutien à l'autonomie (Service de soins infirmiers à domicile et Halte-répît)*

À LA UNE

Du répît pour les aidants

Les proches aidants sont des personnes qui viennent en aide de manière régulière à une personne dépendante de leur entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Ce ne sont pas des professionnels de l'aide à domicile. Ils appartiennent ou non à la famille de l'aidé.

La majorité des personnes âgées en perte d'autonomie bénéficient d'une aide de leur entourage, souvent celle d'un parent. En effet, la moitié des aidants sont les enfants de la personne bénéficiaire et un tiers sont leur conjoint. **Cette aide s'avère tout à fait essentielle à la possibilité de demeurer à domicile**, ce qui est un vœu exprimé unanimement par les personnes âgées en perte d'autonomie.

Ouverture prochaine d'une halte-répît détente

Suite à l'appel à projet lancé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, le Sicoval a été retenu pour créer une structure halte-répît pour les habitants du territoire. Cette structure permettra d'offrir un temps de répît aux aidants (conjoint, famille) de personnes âgées atteintes de la maladie Alzheimer, en accueillant ces dernières un après-midi par semaine.. Son ouverture est prévue en avril.

L'équipe, composée de trois professionnels ainsi que de plusieurs bénévoles formés, accueillera les bénéficiaires, au nombre de 12, au centre communal d'action social à Escalquens. Des activités multiples (atelier de création, cuisine, jardinage...) seront organisées afin de susciter les échanges et le bien-être de ces personnes dans un espace adapté et convivial.

La structure est financée par le Conseil départemental ainsi que par la tarification aux usagers.

Pour toute question, contacter Esthel Cantarano, Direction Soutien à l'autonomie : direction.autonomie@sicoval.fr - Tel 05 31 84 30 38

Appel à candidature pour des accompagnateurs bénévoles

Encadré(s) par une équipe composée de 2 professionnels, ils accompagneront les personnes accueillies sur les différents temps conviviaux proposés (activité, promenade, collation partagée). Formation assurée par France Alzheimer 31.

« SAUVEZ DES VIES » - CCAS DE BAZIÈGE

Un dispositif tout simple pour sauver des vies !

Le CCAS de Baziège propose un nouveau dispositif aux habitants de la commune : réunir en un même endroit les informations vitales qui permettront aux services de secours, en cas d'intervention, d'identifier la personne et de connaître son état de santé. L'objectif : gagner un temps précieux lors d'une urgence, puisque les secours n'auront pas à chercher les renseignements dont ils ont besoin ...



Comment cela fonctionne ?

- Les informations concernant votre santé et les personnes à contacter sont regroupées sur une fiche de renseignement rangée dans un sachet en

plastique hermétique placé dans la porte de votre réfrigérateur (le frigo est l'élément électroménager le plus résistant face à un incendie).

- Un autocollant est placé visiblement sur votre porte d'entrée (face intérieure).

- Si les services d'urgence sont amenés à intervenir chez vous, ils regarderont au dos de votre porte d'entrée. S'ils y voient l'autocollant, ils sauront que les informations dont ils ont besoin sont disponibles immédiatement dans votre réfrigérateur. Cela leur permettra de gagner du temps et d'être plus efficace lors d'une prise en charge.

Ces sachets sont disponibles en mairie ou au CCAS de Baziège, et gratuits.

Il suffit de venir les récupérer ...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Permanences gratuites d'avocats pour le public jeune

L'Association des avocats des jeunes à Toulouse (AJT), en collaboration avec l'Ordre des avocats du barreau de Toulouse, propose une permanence de consultations gratuites d'avocats à l'attention des mineurs et des jeunes majeurs. Cette permanence a lieu tous les premiers et quatrièmes mercredis du mois de 14h à 17h sans rdv, y compris pendant les vacances scolaires. Aucun critère d'accès n'est requis, les jeunes peuvent ou non

être accompagnés par un adulte ou un professionnel. L'objectif est de permettre au jeune de libérer sa parole face à des événements survenus dans sa vie personnelle, son quotidien : violence à l'école, à la maison, harcèlement, racket, agression, séparation des parents... Des avocats sont à l'écoute et peuvent répondre à toutes les questions. Une demande peut être adressée par mail à assoajtoulouse31@yahoo.com

AJT
13 rue des Fleurs, 31000 Toulouse
asso-ajt.fr

AGENDA

Colloque sur le logement HLM : mardi 13 février à 17h, Astel

« Logement HLM : quels nouveaux rôles pour le Sicoval et ses 36 communes ? ». Dans le contexte de l'instauration d'un droit à l'information du demandeur de logement social, les élus du Sicoval en charge du sujet vous invitent à participer au colloque qui aura lieu mardi 13 février à 17h à l'Astel. Avec la participation des services de l'Etat, de l'ADIL31 et de l'Union sociale pour l'habitat (bailleurs HLM). L'invitation a été envoyée par voie électronique aux maires, aux communes, aux DGS et à l'ensemble du réseau CCAS. Si elle ne vous est pas parvenue, merci de vous signaler auprès du service Mixité de l'Habitat : mixite.habitat@sicoval.fr

Forum « Jobs d'été » : RV le 29 mars !

La troisième édition du forum « Job d'été » se déroulera jeudi 29 mars après midi (14h-19h) à Auzeville-Tolosane, salle de La Durante. C'est l'occasion pour les jeunes de passer des entretiens d'embauche et de décrocher un emploi pour l'été. N'hésitez pas à communiquer sur le fait que le PIJ accompagne les jeunes à la création de leur CV et de lettres de motivation, sur rendez-vous. Nous conseillons vivement aux jeunes d'arriver le mieux préparés possible en passant au Point Information Jeunesse avant l'évènement : **PIJ Sicoval** : Tel : 05.61.75.10.04 information.jeunesse@sicoval.fr
Place Jean Jaurès, 31520 Ramonville Saint-Agne